

**PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR AU DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE LOGEMENT
 UN DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS EXAMINÉ**

	Votre situation	Pièces à fournir
SITUATION FAMILIALE	Toute personne majeure	Copie de la carte d'identité ou passeport / carte de séjour et passeport avec Visa
	Si enfants mineurs	Copie complète du livret de famille
	Mariés	Copie du livret de famille (page mariage)
	Veuf(ve)	Acte de décès ou copie complète du livret de famille
	PACS	Copie de l'attestation d'enregistrement du PACS
	Enfant attendu	Certificat de grossesse
	Divorcé(e) ou Séparé(e)	Copie de l'extrait du jugement de divorce (si non inscrit sur le livret de famille) ou de l'ordonnance de non-conciliation

JUSTIFICATIF DE RESSOURCES	Tout demandeur	Copie complète de l'AVIS D'IMPOSITION 2020 (sur les revenus de l'année 2019)
	Pour chaque salarié du foyer	Copie des trois derniers bulletins de salaire, ainsi que la copie du certificat d'embauche précisant la durée du contrat et le salaire net mensuel
	Retraité - Pensionné	Copie de la (ou des) dernière notification annuelle des différentes caisses
	Demandeur d'emploi	Copie de la dernière attestation de paiement POLE EMPLOI
	Prestations sociales et familiales (RSA, AAH, AF...)	Copie de la dernière attestation de paiement CAF
	Etudiant boursier	Copie avis d'attribution de bourse
	Pensions alimentaires reçues	Copie de l' extrait de jugement

JUSTIFICATIF DE DOMICILE	Propriétaire	Attestation de l'organisme prêteur certifiant le remboursement des prêts immobiliers
	Locataire	Attestation de loyers à jour
	Hébergé	Attestation de la personne qui héberge

En cas de mutation professionnelle dans le département : Justificatif de prise de poste

La loi N° 2009-323 du 25 mars 2009 ne nous permet plus de retenir un cautionnaire physique sauf pour les étudiants non boursiers. Merci de vous référer au tableau ci-dessous pour connaître le type de garantie que pourrez éventuellement obtenir :

Vous percevez le RSA et vous êtes hébergés ou logés à titre gratuit ou dans le parc privé	Vous percevez le RSA et vous êtes hébergés ou logés à titre gratuit ou dans le parc privé	Veillez prendre contact avec l'assistante sociale de votre secteur afin d'instruire une demande auprès du FSL Démarches à entreprendre dès le dépôt de la demande
Vous travaillez en intérim . vous bénéficiez d'un CDI à temps partiel ou d'un CDD, vous êtes en période d'essai, vous êtes âgé de moins de 30 ans, indemnisé par POLE EMPLOI ou en formation professionnelle	Vous travaillez en intérim . vous bénéficiez d'un CDI à temps partiel ou d'un CDD, vous êtes en période d'essai, vous êtes âgé de moins de 30 ans, indemnisé par POLE EMPLOI ou en formation professionnelle	Une garantie LOCAPASS pourra être exigée à l'attribution
Vous êtes étudiant non boursier	Vous êtes étudiant non boursier	Un cautionnaire physique vous sera demandé, merci de retirer une proposition d'engagement de caution solidaire dans nos bureaux